

« Bulletin du Parl. Franc. »
Haute-Ville

IN HOC SIGNO VINCES

La "Croix"

309 RUE SAINT-PAUL
Boite de Poste 2175

JOSEPH BEGIN
Directeur-Propriétaire

Téléphone: Bell Main 6074.

La Croix

IN HOC SIGNO VINCES

JOURNAL CATHOLIQUE

309 RUE SAINT-PAUL, MONTREAL.

Le Vendredi, 28 Mai 1909. Vol. VII, No 13

ABONNEMENTS

(Pays de France)

Edition quotidienne

CANADA
1 an, \$5; 6 mois, \$3.00

EN VILLE
1 an, \$4; 6 mois, \$2.00

ETATS-UNIS
STRANGER (Union postale)
1 an, \$5; 6 mois, \$3.00

Un numéro, 1 cent

RELIGION, QUESTIONS SOCIALES, SCIENCES, ARTS, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE POLITIQUE, ENSEIGNEMENT, AGRICULTURE, COLONISATION, ETC.

PENSÉE DU JOUR

Un journal catholique dans une paroisse c'est une mission perpétuelle.

LEON XIII

Dernière heure

Un grand nombre de rivières sont sorties de leurs lits par suite des pluies torrentielles dans les États du Sud. Les trains sont arrêtés et les récoltes presque entièrement détruites.

M. Pendleton, avocat de la cité de New-York, déclare que le traité passé entre les États-Unis et le Japon ne peut pas permettre aux Japonais d'acquiescer le titre de citoyen américain, parce que ce traité est au-dessus de la loi. Cependant il est d'avis que des permis de faire des affaires aux États-Unis peuvent être accordés aux Japonais.

A sa réunion d'hier le cabinet d'Ottawa a adopté des arrêtés-en-conseil nommant quatre nouveaux juges dans la province d'Ontario. M. Herbert Denton a été nommé juge punin du Comté de York; M. L. McKay pour le comté Cobourg; M. M. Rogers pour le district de Thunder Bay et M. Russell Fitch, juge à Fort France.

Hier des jurés ont rapporté un verdict de culpabilité contre M. Ph. Roy ancien président de la Banque Saint-Jean. La sentence devra être prononcée aujourd'hui même.

La Commission Royale de Montréal poursuit son enquête. Des preuves sont fournies que des constables auraient donné de l'argent pour acheter leur réinstallation. Ouvrons l'œil et le bon!

Une grande animosité a régné chez les orangistes lors de leur dernière réunion à Peterboro, (Ont.), contre les catholiques. Leur Grand-Maître, le Dr Sproule, a décidé d'envoyer des pétitions à Londres, dans le but de combattre la proposition de permettre aux catholiques d'occuper des positions honorifiques en Angleterre.

La Commission des Pares a approuvé hier le choix du site pour l'établissement d'un monument à Sir Hippolyte Lafontaine. Ce monument sera au point de rencontre des lignes prolongées de l'avenue Duluth et de la rue Chambord.

Mardi prochain aura lieu à Montréal un grand banquet offert à Sir Lomer Gouin par les membres du Club de la Réforme. Plusieurs discours (c'est entendu!) y seront prononcés.

M. Arthur Plante a soulevé hier, à la Législature de Québec l'importante question du travail des femmes et des enfants.

Actuellement les femmes et les enfants fournissent aux usines une moyenne de 60 heures d'ouvrage par semaine.

Ce surcroît d'ouvrage chez la femme et l'enfant est certainement contraire à leur santé et peut avoir de funestes conséquences.

Beaucoup d'autres questions importantes ont été aussi discutées. Le gouvernement n'est-il pas blâmable

d'attendre à la prorogation de la Chambre pour soulever les questions qui requièrent le plus d'attention.

On nous apprend que M. l'abbé N. A. Troie, curé de Notre-Dame, est tout-à-fait rétabli de sa longue maladie. Il a quitté l'Hôtel-Dieu pour retourner au Séminaire de Saint-Sulpice.

Plus de 3,000 savants de réputation internationale sont à Londres pour prendre part au 7e congrès international de chimie appliquée.

Au point de vue numérique, ce congrès surpasse de beaucoup tous ceux du même genre qui se sont tenus précédemment.

Le principal discours à une grande fête qui a eu lieu à Boston en l'honneur du gouverneur Pothier a été prononcé en français par un ancien serviteur des États-Unis, le sénateur F. Y. Macleod.

On rapporte que M. Théodore Roosevelt a tué à Yu Yu (Afrique) un hippopotame et un rhinocéros dont la tête et la peau pèsent 582 livres.

Ce sont les indigènes qui doivent jubiler de voir ainsi l'ex-président diminuer à vue d'œil ces carnivores africains.

Bien tiré, M. Roosevelt!!

Nous avons assez, ce nous semble, de subir, l'importunité de l'immigration chinoise en Canada, sans que les États-Unis se mettent de la partie pour en augmenter le nombre en contrebande. C'est pourtant ce qui arrive. Huit chinois ayant pénétré à New-York à la sourdine, les autorités américaines prétendent que ces fils du Céleste Empire viennent du Canada et veulent à tout prix que celui-ci les admette dans son enceinte.

C'est un nouveau genre de colonisation en contrebande, mais qu'il ne faut pas tolérer.

Les grévistes de Magog semblent ne plus tenir à leurs premières réclamations. Les derniers récalcitrants sont rendus à l'ouvrage ce matin. Cette grève a duré trois semaines. On assure qu'il n'y a plus de différents ouvriers dans les filatures de la "Dominion textile Company".

L'inondation et la tempête fait rage dans l'Arkansas et y cause des dommages considérables.

Un bon nombre de maisons de la partie nord du Mississipi ont été détruites par un cyclone.

L'église de Saint-Patrice de Fraser-ville vient d'être le théâtre d'un vol odieux. Des voleurs s'y sont introduits et après avoir défoncé quatre troncs en ont emporté le contenu.

Les bureaux de la "Croix" envahis

Une équipe de peintres et de menuisiers ont envahi aujourd'hui nos bureaux afin de les rendre plus propres et ont forcé directeur et rédacteurs à déguerpir une couple de jours. En conséquence, La Croix ne paraîtra pas demain, samedi.

Le Président Taft a exprimé le désir de suivre la politique de M. Théodore Roosevelt, ex-président des États-Unis. M. Taft ne prévoit pas qu'une réaction soit nécessaire. Puisque la politique de M. Roosevelt était une politique d'équité et d'avancement, M. Taft, en la continuant, ne veut que le progrès des États-Unis.

Le danger de l'heure présente

J'ai signalé récemment, ici même, le panégyrique de Jeanne d'Arc prêché par Son Em. le Cardinal Luçon à Saint-Louis des Français. Il faut revenir à ce document. L'éminent prélat y met le doigt sur le « cancer » qui rongé le corps social au XX siècle, il y diagnostique en maître la grande maladie de notre temps. « A l'heure actuelle, dit-il, la société, surtout la société française souffre du naturalisme philosophique c-à-d. (religieux), du naturalisme politique, du naturalisme social. »

Le naturalisme, donc, voilà la maladie de la France actuelle. Elle en meurt. La Nouvelle France, n'est pas encore malade, mais le microbe du naturalisme la menace, la presse. Le naturalisme est pour elle non un état morbide mais un danger, un danger autrement sérieux que l'impérialisme et autres dont on s'effraie à bon droit du reste, c'est le danger de l'heure actuelle et pourtant, apparemment du moins, le moins soupçonné. Le naturalisme! Qu'est-ce?

Par définition, c'est la négation systématique du surnaturel, de son influence du surnaturel. Mais à dire vrai, c'est le reniement positif, la négation pratique, positive, du surnaturel, de son influence sur la vie privée, politique et sociale de l'homme. C'est l'indépendance pratique, parfois théorique de l'homme vis à vis de la foi, vis à vis de la révélation. C'est l'affranchissement de la captivité prétendument imposée à l'homme par la foi. C'est cette délivrance, c'est cette indépendance théorique d'abord que les hommes de 1830 appellèrent en Europe le libéralisme et qui devint bientôt pratique à leur insu et à leur stupéfaction dans le socialisme qui n'est qu'une conclusion du libéralisme de 1830.

Sans doute, ce naturalisme a des degrés comme la fièvre du malade. Mais la fièvre a 100° Feit, n'est pas moins la fièvre que celle de 104°. Bref, le naturalisme, à tous ses degrés, est la négation pratique du christianisme. Que dis-je? le cardinal Luçon a prononcé son vrai nom, il aboutit à l'athéisme, à la « négation de toute religion. »

Mais il est si déguisé, si cauteleux, que, danger le plus grave, il est le moins soupçonné, le moins combattu.

Il faut pourtant, et à tout prix, le démasquer, il est temps d'ouvrir les yeux à la multitude et plus encore peut-être aux intellectuels.

Puisse cette simple étude coopérer un peu à dissiper les yeux aux uns et aux autres. Dévoilons, en ce premier article, la tactique de cet ennemi microbien; l'histoire contemporaine en est un témoin sûr, parce qu'elle est oculaire et parfois victime.

Cet élément est essentiellement désagrégeateur. Il sépare d'abord ce que Dieu avait uni indissolublement. Aux yeux de la foi, religion, politique, vie sociale forment un fond harmonieux dont les parties se pénètrent, s'animent, se dirigent vers une fin commune surnaturelle: le bonheur éternel.

Dans les desseins divins, la société est un corps animé par une âme, comme l'homme qui la compose. L'homme, la fin du corps est subordonnée à celle de l'âme: elles sont distinctes, non séparées. Telle est la société chrétienne: un corps physique et moral, ayant sa fin première: le bonheur céleste, vers lequel l'âme dirigée par la foi tend de toutes ses forces, entraînant avec elle le corps, subordonnant ses efforts à cette fin, ayant une fin secondaire: le bien-être corporel, mais dans les mesures et limites exigées par la tendance à la fin première et par des procédés conformes à ces tendances. Le naturalisme vient, attaque le corps au trait d'union de ces deux parties, les désunit en fait deux êtres indépendants l'un de l'autre, ayant le droit de tendre chacun à sa manière à sa fin première, propre.

Ainsi, on pourra être catholique en religion, libéral (dans le sens défini plus haut) en politique, socialiste, si l'on veut en sociologie.

Catholique à l'église, rationaliste en politique, et qui sait quoi en sociologie. Oui, une fois hors du sacré parvis, il ne paraîtra pas énorme d'énoncer des idées politiques, sociales, qui, étudiées de près trouvent leur définition, quoi qu'on en pense et dise, dans celle du libéra-

lisme de 1830: Indépendance du civil et du religieux.

Cette désagrégation opérée, le microbe s'attaque à chacune des parties ou plutôt il appelle à son aide deux autres principes dissolvants de même nature que lui, issus de lui.

L'un est le naturalisme philosophique ou religieux. Il se cache dans le fouillis de la conscience. De là il travaille d'après les conditions de son terrain. Dans une âme de jeune homme demi-savant, ornée d'une certaine culture, dont elle est infatuée, il provoque, par un mécanisme psychologique semblable à celui de l'ironie, au sourire fin, dédaigneux, narquois, voltairien enfin: c'est que la foi et ses maximes paraissent mesquines à cet esprit savant! Bientôt, c'est-à-dire en quelques années, il la rejetera comme une « antiquité ». Regardez bien, ce type n'est plus étranger au Canada, dans les grandes villes du moins!

Dans une autre âme, de trempe plus forte, d'allure plus fière, plus indépendante, plus sérieuse aussi, la maladie microbique apparaît dans le symptôme de l'hésitation de la raison (ou du cœur) devant la foi.

Celle-ci lui paraît l'encecler irrémédiablement dans ses étroites limites: dans son fol orgueil, elle le brisera ce cercle, et ne souffrira plus d'entraves. Ce type est peut-être plus rare mais non introuvable.

Voici le plus fréquent signe symptomatique du naturalisme religieux: il laisse la foi entachée dans l'esprit, l'endort doucement dans les plaisirs passionnels pour les uns, dans les embarras du mercantilisme pour les autres; a-t-on charge d'âmes, l'amour de l'argent supplante celui des âmes, l'intérêt du chef remplace celui du peuple. L'un et l'autre renverse le mot de l'Évangile: cherchez le royaume de la terre; celui du ciel vous sera donné par surcroît. Le naturalisme religieux est bien dans son rôle.

Un article subséquent définira la tactique du naturalisme politique et social.

PIERRE LE PATRIOTE.

L'opinion du maréchal Roberts sur l'armée anglaise

« Notre armée n'est qu'un trompe-l'œil! Nous n'avons pas d'armée! » s'est écrié lord Roberts à la chambre des lords pendant la discussion d'une motion du duc de Bedford proposant de faire une enquête sur l'état des réserves.

Lord Roberts que l'on sait être en faveur du service militaire obligatoire, a déclaré qu'il était surpris de ce que les deux chambres du parlement fassent de l'armée une question de parti, et de l'indifférence de la nation à l'égard des défenses militaires. La nation, a-t-il dit, ne croit pas au danger d'une invasion, cela n'a rien de surprenant puisque ses dirigeants lui disent qu'elle n'a rien à craindre. Il a ajouté:

« Je sais très bien que les chefs de partis dans les deux chambres éprouvent des inquiétudes en ce qui concerne l'avenir, mais aucun d'eux ne dit au pays qu'il n'a pas plus d'armée à envoyer au dehors que pour la défense du territoire. Pendant que nous siégeons ici, où nous nous livrons à des discussions stériles, le danger s'approche chaque jour davantage et à moins que vous cessiez de dire au peuple qu'il est en sûreté et que vous vous occupiez de créer une armée capable d'affronter l'ennemi, nous nous trouverons quelque jour frappé par une telle calamité que vous regretterez amèrement votre inaction. »

« Je suis surpris de voir que personne ne se rend compte de ce qui se passe autour de nous en Europe, et de ce que chacun se contente de l'état de notre armée. Aucun pays au monde ne tenterait de se défendre avec le petit nombre de soldats et d'hommes non exercés que nous possédons. Vous n'aurez de véritable armée que le jour que vous prendrez la nation pour confidente et lui expose-

rez le danger qu'elle court. Peut-être pensez-vous que vous êtes en sûreté, cependant vous ne l'êtes pas. Soyez francs et dites au peuple ce qui le l'attend. Il répondra. »

Les paroles de lord Roberts étaient adressées aux représentants du gouvernement. La chambre a témoigné son approbation en adoptant par 73 voix contre 22 la motion du duc de Bedford dirigée contre le gouvernement.

AU SENAT DES ETATS-UNIS

Des mots, encore des mots, toujours des mots! Ainsi pourrait-on résumer la discussion du Tariff Bill au sénat. Après d'innombrables discours pour et contre la réduction des droits, on n'a examiné encore que la cinquième partie du projet Aldrich; il est vrai que l'examen est d'une singulière minutie. Le 21, par exemple, le sénat s'est occupé de produits tels que le mien, le gypse, le feldspar, etc., qui ont assurément leur importance, mais qui paraissent intéresser outre mesure certains sénateurs, à en juger par la chaleur et aussi par la longueur du débat. En ce qui concerne le mien, M. Aldrich ayant parlé en faveur de la réduction du droit d'entrée, deux sénateurs ont protesté vivement, aussi vivement que si l'avenir du pays dépendait du maintien du tarif Dingley. Les charbons pour la lumière électrique ont paru intéresser un nombre encore plus considérable de sénateurs; on a disserté sur les charbons préparés avec du coke et sur ceux dont le noir de fumée est la base, les uns et les autres ayant, paraît-il, le plus grand besoin d'être protégés contre la concurrence étrangère.

Nouvelles

Le juge O'Connor, du tribunal de Morrisiana, New-York, a condamné cinq hommes à \$5 d'amende chacun pour violation de la loi interdisant les travaux manuels le dimanche. Trois de ces hommes ont été arrêtés pendant qu'ils posaient un toit en zinc sur une maison en construction dans Oleville avenue; les deux autres peignaient des boiseries.

M. Théo. Daoust, architecte, de Montréal, veut soumettre au gouvernement de Québec le plan, fait par lui, d'un monument qui sera élevé à la mémoire de feu Honoré Mercier, ancien premier ministre de la province de Québec. Voici le détail de ce plan:

Ce monument aura une hauteur de 50 pieds, et la base en pierre, mesurerait 22 pieds. La chaine, entourant le tertre aurait 40 pieds-carrés. La pierre employée serait la pierre blanche de Deschambault. Les colonnes seraient en granit.

La statue de Mercier, en bronze, mesurant huit pieds et demi, reposerait sur un socle en pierre, au centre du monument.

Les armes et drapeaux de la province de Québec seraient répartis sur les quatre faces. La statue, en tête du monument, représenterait la Province de Québec tenant une corne d'abondance. En bas-reliefs on aurait: « Cessons nos luttes fratricides », « Assemblée du Champ de Mars », « Questions des biens des Jésuites », « Conférence interprovinciale en 1887 ».

Quatre gardes en bronze seraient placés dans les angles. Les quatre principaux poteaux de la chaine dans les coins, recevraient des lampadaires en bronze de dix pieds de hauteur.

A la base sur les quatre faces, serait gravé « Honoré Mercier ».

Le jury chargé de décerner le prix décerné à l'auteur belge de l'ouvrage phi-

losophique de 1898 à 1907 le plus remarquable vient de couronner l'immensité l'œuvre de Son Em. le cardinal Mercier.

Le jury était composé de MM. Leclercq et G. Dewelshauwers, professeurs à l'Université de Bruxelles, le chanoine Bossut et M. De Wulf, professeur à l'athénée de Hasselt.

Cette décision est d'autant plus significative que la majorité des membres du jury ne partage pas les idées philophiques du cardinal Mercier.

Le toast porté par Guillaume II à Vienne auchevaleresque peuple hongrois mécontente les Hongrois. Ce toast aurait dû être porté à la nation et non au peuple hongrois; en effet, le peuple hongrois est composé de Magyars, d'Allemands, de Slaves, de Roumains, de Serbes, etc., tandis que la nation hongroise est une race. Le mécontentement devient même agressif pour la Triple-Entente.

Tous les journaux hongrois de Budapest et de la province semblent exaspérés du peu de cas qu'on fait de la Hongrie et regrettent amèrement la fidélité et la loyauté envers l'Autriche et l'Allemagne lors de l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine et de la crise balkanique.

M. J. Pierpont Morgan vient de faire un cadeau précieux à la collection des souvenirs de George Washington à Mount Vernon.

« A la réunion annuelle de la Mount Vernon Ladies' Association », il a été annoncé par Melle Amy Townsend que M. Morgan faisait présent, à la collection de l'épée portée par Georges Washington lorsqu'il rendit son commandement de l'armée continentale en décembre 1783. C'est la même épée qu'il porta le jour de son installation à la présidence des États-Unis et dans toutes les cérémonies officielles ultérieures.

Afin de réduire le plus possible la contrebande dans le port de New-York, le secrétaire du trésor des États-Unis vient de rédiger une nouvelle ordonnance qui donne au receveur des douanes seul le droit d'accorder des passes aux personnes désirant aller à la rencontre des paquebots dans la baie. Le nombre des passes sera donc à l'avenir très limité. Seules les personnes personnellement connues du receveur des douanes ou à lui recommandées pourront en obtenir.

Cette décision a été provoquée par la contrebande à laquelle se livraient bon nombre de personnes qui se rendaient à bord des paquebots venant d'Europe, sous le prétexte d'y rencontrer des amis. Après avoir mis dans leur poche les objets de valeur que leur remettaient leurs complices à bord, ces personnes peu scrupuleuses s'échappaient à l'œil inquisiteur des inspecteurs de la douane en exhibant leur passe.

Le receveur des douanes a récemment reçu l'ordre d'interdire l'accès des navires amarrés à leurs docks.

Les Horrors des Prisons

Les socialistes-démocrates ont présenté à la Douma une interpellation sur les actes de cruauté commis dans les prisons qui sont, disent-ils, de véritables chambres de torture. Les exemples de cruautés remplissent les colonnes de la Rous, notamment à Orel, Mamon, Bittie, Ekaterinow et Sébastopol. La fièvre typhoïde sévit dans toutes les prisons, où existent de véritables épidémies. A Ekaterinow, où il y a de la place pour 200 personnes, il y en a 1.200. 102 sont atteintes de la fièvre typhoïde, en même temps que cinquante de la rage. Le même est le cas à Saratov, où les hommes ont les yeux aveuglés par le scorbut.

On dit qu'à la fin de l'année, les prisonniers qui d'habitude ont une nourriture pour s'épurer un peu d'air ont été livrés sans avertissement.

Beaucoup d'opinions ont été exprimées sur le fond de ce qu'il y a de plus intéressant dans le monde.

L'histoire de l'Eucharistie AU CONGRES DE LONDRES

Liturgie celtique et anglo-saxonne. —
L'origine de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Le témoignage de la liturgie des églises celtique et anglo-saxonne devait être aussi invoqué dans les études qui avaient surtout pour but de montrer l'unité de la foi de l'Eglise dans la doctrine de l'eucharistie. Il l'a été tour à tour par trois bénédictins de Farnborough.

Dom Gougoud, qui s'est fait une spécialité de l'étude des questions celtiques, a donné au congrès un intéressant mémoire sur les rites de la consécration et de la fraction dans la liturgie celtique de la messe. Il a montré que sur quelques points, en particulier en ce qui concerne la fraction, cette église avait adopté des usages qui se font remonter par ce caractère de complexité, d'étrangeté que les Celtes ont apporté dans la littérature et la culture des arts. Mais il a réfuté en même temps quelques opinions de liturgistes anglicans qui se sont trop hâtés de tirer des conclusions d'une étude insuffisante des documents celtiques.

Dom Leclercq dans une note érudite étudiait les plus anciens autels bretons qui se font remarquer par leur simplicité et même par la rudesse de leur facture.

Dom Baudot cherchait dans une classe de livres liturgiques, particuliers à l'Angleterre, les *Bénédictionnaires*, des témoignages en faveur de la foi de la Grande-Bretagne en la présence réelle de Jésus-Christ dans le sacrement, en la vertu de la consécration, en la doctrine de la transsubstantiation, tandis que l'auteur du présent article remontait aux origines mêmes de ce rite de la bénédiction épiscopale pour se demander s'il était bien réellement une singularité de la liturgie des Anglo-Saxons, et s'il n'y faudrait pas plutôt chercher une origine romaine.

Dans ces questions de liturgie en Grande-Bretagne, il n'était pas vraisemblable que le P. Thurston, S. J., ne vint dire son mot.

Depuis longtemps, ce savant archéologue s'est adonné à l'étude des vieilles dévotions populaires et il a fait sur ce terrain, où il est un maître reconnu, d'intéressantes découvertes. Son mémoire sur la *bénédiction du Saint-Sacrement*, lu au comité anglais, est un petit modèle du genre.

Les mots comme les livres ont leur destinée.

Qui s'est demandé pourquoi nous appelons cette cérémonie *Salut*? Rien, à première vue, ne paraît justifier cette appellation. Qui s'est demandé encore pourquoi ces apparentes anomalies liturgiques du *Salve Regina*, des litanies ou d'autres hymnes à la Sainte-Vierge, chantées à la bénédiction, le Saint-Sacrement exposé?

Mais voilà, ici comme ailleurs, il faut revenir aux origines. Cette dévotion si populaire de nos jours, n'a-t-elle pas eu aussi son évolution?

Il paraît certain d'après les recherches du P. Thurston que notre cérémonie de la bénédiction du Saint-Sacrement vient d'un petit office populaire, pour les laïcs en l'honneur de Marie, appelé *Salut*, parce que d'ordinaire, et en tout cas, primitivement, on y chantait le *Salve Regina*, et d'autres hymnes à la sainte Vierge. La bénédiction du Saint-Sacrement n'y fut ajoutée que plus tard; elle s'y greffa comme un complément, et il était naturel dès lors que ce dernier rite prit le pas sur les autres parties de la cérémonie et en devint la part principale. Il n'est pas douteux, de plus, que le *salut* de la sainte Vierge ne soit lui-même dérivé du grand office dont les laudes, les vêpres et les complies se terminent par le *Salve Regina*, ou une autre antienne à la sainte Vierge. Ne pouvant chanter tout l'office, les laïcs se contentèrent d'un office en miniature; ils prirent la partie qui les avait frappés le plus, ou qui satisfaisait à leur dévotion, l'antienne à la sainte Vierge. Ce salut vint sans doute de l'Italie où il est en usage dès le XIV^e siècle; il fut bientôt adopté en Angleterre et ailleurs.

Tout cela est très bien déduit par le P. Thurston, qui n'en est pas en ce genre à sa première trouvaille.

L'EUCARISTIE ET L'ORDRE CARTUSIEN

Un fils de saint Bruno a voulu aussi apporter au Congrès le témoignage de la piété que son ordre a toujours professée pour l'eucharistie.

En quelques pages nourries de textes, il a montré que les chartreux, fondés au moment où venait de s'élever l'hérésie de Bérenger, se firent un honneur de

manifestar hautement leur foi envers le Dieu de l'eucharistie. Sans doute l'ordre ne se départit pas de ces coutumes austères, de cet amour de la pauvreté et du silence qui éclatent jusque dans les formes extérieures de son culte, et il ne faudrait pas chercher chez lui ces magnificences dont des congrégations moins anciennes ont entouré le Saint-Sacrement de l'autel.

Mais à chaque page de son histoire se révélait son amour et sa foi, et l'auteur, d'une plume émue, nous montre en finissant, les dix-huit religieux de la Chartreuse de Londres, fortifiés par la messe célébrée une dernière fois dans leur église par leur prieur.

De là ils étaient entraînés au gibet de Tyburn, où quelques-uns allèrent porter leur tête, tandis que les autres, enfermés dans la prison de Newgate, y achevaient leur vie au milieu d'effroyables tortures endurées courageusement pour défendre leur foi.

LA MESSE ROMAINE ET LA MESSE EGYPTIENNE

J'ai laissé à dessein pour la fin le mémoire envoyé au congrès par dom P. de Puniet, bénédictin de Solesmes, et qui ne manquera pas d'attirer l'attention de tous les liturgistes. Dans des fragments de papyrus trouvés récemment aux environs d'Assiout dans la Haute-Egypte et remontant au VIII^e ou au VIII^e siècle, on peut lire quelques prières liturgiques qui appartiennent à la messe, et dont le P. de Puniet a su faire ressortir la haute valeur.

Un de ces fragments est une prière liturgique ou d'invocation, comme on en trouve dans les messes orientales, et dont les oraisons du vendredi saint nous ont transmis le souvenir.

Un autre, qui n'est pas le moins curieux, est un symbole de foi en Dieu le Père, en Jésus-Christ, en l'Esprit-Saint, en la résurrection de la chair, en la sainte Eglise catholique.

Le troisième de ces fragments, le plus considérable et celui qui nous intéresse davantage, n'est rien moins qu'une formule de consécration, c'est-à-dire la partie incontestablement la plus importante de la liturgie de la messe. Elle se rapproche de notre préface et d'une des prières du canon romain.

Nous sommes heureux de donner aux lecteurs de la *Croix*, la teneur de ce document :

"Des milliers et des milliers d'anges et d'archanges t'entourent, des séraphins, six ailes à l'un, et six à l'autre, avec deux ils se couvrent la face, avec deux autres, les pieds, avec deux autres, ils volent. Tous le glorifient sans fin. Et avec leur louange, reçois la nôtre, car nous disons : Sanctus, Sanctus, Sanctus le Dieu des armées, le ciel et la terre sont pleins de ta gloire. Remplis-nous aussi de ta gloire qui est en toi et daigne envoyer ton Esprit-Saint sur ces créatures (du pain et du vin) et fais de ce pain le corps du Seigneur notre sauveur Jésus-Christ, et de ce calice le sang du Nouveau Testament. Parce que Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans cette nuit où il était livré, reçut le pain, et le bénissant, il le donna aux disciples disant : "Recevez, et mangez-en tous; c'est mon corps qui est donné pour vous pour la rémission des péchés."

"De même après qu'il eut soupé, recevant la salice, il le bénit, et but et le leur donna, disant : Recevez, buvez-en tous; c'est mon sang qui est répandu pour vous en rémission des péchés. Faites ceci en mémoire de moi."

"Toutes les fois que vous mangerez ce pain et boirez ce calice, annoncez ma mort et confessez ma résurrection."

"Nous annonçons ta mort, et nous confessions la résurrection..."

Là s'arrête la prière. Ce qui en fait l'extrême importance, en dehors de l'intérêt qui s'attache en liturgie à toutes ces formes diverses des prières de la consécration, c'est son analogie avec le canon romain. C'est surtout que l'invocation du Saint-Esprit ou épiclesse se trouve avant la consécration, au lieu de se trouver après comme dans toutes les autres anaphores orientales.

Nous ne pouvons nous arrêter malheureusement ici à tirer toutes les conséquences d'une pareille découverte. Disons simplement qu'elle ouvre le champ aux discussions passionnées entre protestants, grecs et catholiques sur l'épiclesse, qu'elle donne au canon romain, que l'on considérait comme isolé dans sa teneur, l'appui considérable d'une église orientale, peut-être la plus ancienne et la plus vénérable, celle d'Alexandrie, et que les objections présentées si souvent et tout récem-

ment encore par les controversistes protestants ou grecs, tombent d'elles-mêmes, enfin que la formule de consécration de l'Eglise romaine en est singulièrement éclaircie.

Ces quelques mots suffisent à montrer l'intérêt de ce mémoire dont le Congrès eucharistique a été le premier et qui demanderait à être discuté longuement. Il faut être reconnaissant à M. Crum, qui a le premier édité ces fragments, et à l'auteur du mémoire qui a su si bien en mettre en lumière l'intérêt pour les études théologiques et liturgiques.

Nous n'avons pu, malgré les dimensions de cet article, que donner un faible aperçu de l'importance de ces travaux; nous en avons laissé de côté plus d'un qui eût mérité de nous arrêter. L'ouvrage qui les contient ne saurait manquer d'avoir un grand succès.

De cet exposé, on nous permettra peut-être de tirer une autre leçon. Quelques-uns de ces travaux ne sont que des essais; la plupart ne sont qu'un sillon creusé dans un champ où beaucoup reste à faire. On ne pouvait attendre, dans l'espace d'une courte demi-heure accordée aux orateurs, des études définitives. Mais leurs travaux ont du moins ouvert la voie.

L'histoire de l'eucharistie, qui présente des points de vue si multiples, est encore à écrire. Ce sera, selon nous, une des gloires du congrès eucharistique de Londres d'avoir fourni à cette histoire tant d'intéressants chapitres, d'avoir en l'initiative de ces travaux, de les avoir groupés en un ensemble, et peut-être pouvons-nous le dire, d'avoir montré aux congrès futurs la voie dans laquelle ils doivent entrer pour obtenir, au point de vue doctrinal et théologique, des résultats vraiment féconds.

Fernand CABROL, O.S.B.

C'EST TOUT...

Léonce Durand est un homme occupé, comme sont occupés aujourd'hui tous ceux qui mettent le doigt dans l'engrenage des affaires. Mais son de commerce moyenne, soucis ordinaires, femme chrétienne, deux enfants...

Vous connaissez ?

Chaque matin, lecture de quelconques journaux.

Puis, le courrier; va-et-vient des employés, des clients, des ouvrières... Toute la matinée, la conversation se maintient sur le terrain âpre des intérêts matériels.

À midi, déjeuner au restaurant avec d'autres commerçants; deux autres francs-maçons militants, deux autres indifférents, et un juif. On ne parle presque pas politique, presque pas religion, car on sait que Léonce assiste à la messe tous les dimanches.

Pourtant, sous le couvert de la plaisanterie, on lui sert souvent de pites objections, menues comme des épingle... de ces objections d'hommes intelligents, piquées avec élégance, et abandonnées avec un sourire bienveillant... réflexions amusantes, dont on ne peut pas se fâcher, et qui font leur petit chemin... gouttelettes d'acide sur une étoffe délicate... germes de plantes maudites qui étendront un jour leur ombre de mort sur le jardin défléuri de la croyance.

L'après-midi, les affaires recommencent jusqu'à 6 heures.

Puis, apéritif... l'heure verte... vision du boulevard capiteux, où les yeux croisent les yeux... où le dernier des magasins embusque sa tentation au coin d'une carte postale... où les camelots offrent aux terrasses le programme affriolant des scandales du soir...

Enfin, la rentrée au foyer, la douce intimité... la femme racontant sa journée à elle... le dernier potin du dernier salon... le chapeau de la chère amie... la place du petit au collège...

Le dîner... parfois le théâtre... Minuit.

Et ainsi, les jours après les jours...

—Si tu faisais tout de suite tes Pâques avec moi...? lui avait demandé sa femme, la semaine qui précéda le dimanche de la Passion... ce serait toujours une préoccupation de moins.

Léonce mit son menton dans sa main et réfléchit :

—Non !... c'est trop tôt !... il ne

faut pas se précipiter comme cela.

—Jamais trop tôt pour bien faire!

—Oui... mais tu sais... ma dernière confession date d'un an, j'aimerais voir un peu ça de près...

—Crois-tu que tu serais plus préparé pour les Rameaux...?

—Ne sois donc pas plus papiste que le Pape !... A-t-on un mois, oui ou non...?

—Oui...

—Alors ! !...

La veille des Rameaux, la femme observe son mari.

—Surtout, ne l'agace pas !... lui a répété sa meilleure amie.

Et elle ne veut pas l'agacer. A quarante-cinq ans, un homme doit savoir se diriger.

Seulement, avec ce doigt de certaines femmes, elle cherche à faciliter les choses :

—On dinera comme tu voudras... à 6 hrs 1-2 ou à 8 heures...? lui dit-elle, en le fixant dans les yeux.

—Pourquoi pas à 7 heures, comme d'habitude...?

—C'est dans le cas où tu...

—Oui... compris...! Ah! je te vois venir avec tes petits sabots !...

Et toute la famille mange à 7 heures, comme d'habitude.

Le jour de Pâques, on partit de grand matin pour une promenade en automobile. On devait rejoindre, à cinquante kilomètres, deux familles amies, entendre la messe dans un des villages qu'on traverserait, manger des truites exquisées sur le bord d'une petite rivière qui cascadaient autour d'un vieux moulin. Et, si le temps était beau, on examinerait plusieurs jours dans la campagne, loin des miroches, des mûles et des affaires.

Or, la semaine de Pâques fut admirable. On alla sentir les amandiers et les pêcheurs en fleurs; on but du lait dans les fermes, et du soleil sur les grandes routes.

Et quand on revint à la fin de la semaine, on avait tellement avalé de kilomètres, on était tellement étourdi poussiéreux, fourbu, que c'est tout juste si Monsieur eut la messe de 1 heure, le dimanche de Quasimodo.

Alors, ce fut la revanche de Paris. Les affaires reprirent avec intensité, exigeant toutes les heures du jour, tous les regards des yeux.

Le mari rentrait le soir si fatigué, que la femme n'osait pas risquer la question qui lui brûlait les lèvres :

—Mais tes Pâques... mon pauvre ami ! !...

De jour en jour, son angoisse augmentait.

Le samedi soir, on se mit à table à l'heure ordinaire, et pendant tout le repas, l'épouse chercha le joint qui lui permettrait de placer, comme au hasard, la fameuse phrase tant étudiée.

Mais le mari parla tout le temps des tissus qui ne se vendaient pas à cause de la mode stupide des femmes... de la toute-puissance des couturiers... etc...

Au dessert, Madame n'avait encore rien trouvé.

Pourtant, tout au soir, elle remarqua que son mari installait un solide réveil sur la table de nuit, et le mettait à 6 heures du matin.

—Dieu soit béni !... dit-elle en son bon petit cœur.

7 heures du matin, le dimanche du Bon Pasteur, dernier jour des Pâques.

Léonce Durand erre dans l'église. Il y a trois ou quatre douzaines de personnes qui attendent leur tour à chaque confessionnal.

De temps en temps, un prêtre sort, la montre à la main, se presse vers la sacristie, et s'habille pour la messe réglementaire.

Alors, les théories de pénitents abandonnés s'écoulent, à travers les rigoles des chaises, dans la direction des autres confessionnaux déjà assaillis.

Léonce Durand tire sa montre... 8 hrs. 1-4 ! !...

Il faut absolument qu'il communie à cette messe de 8 heures, car, à 9 hrs. 1-2, il a un rendez-vous.

Successivement, il aborde un suisse... un sacristain... un bedeau...

—Vous n'auriez pas un prêtre sous la main...? une minute seulement !... Tenez !... celui qui s'en va, des registres sous le bras...?

—Essayez !... répond le suisse, flegmatique, en tordant sa moustache... C'est un bon garçon...

Léonce essaye.

Mais l'abbé est en retard pour son catéchisme... il a deux cents mioches là-bas, et il sait ce qu'ils font quand le compteur habituel n'est pas là...

Léonce insiste... Une minute seulement ! !...

Alors, l'abbé avise un confessionnal, se jette dedans sans surplus, tous ses livres sous le bras.

—Il y a combien de temps...?

—Un an...

—Pas de "Confiteor" !... vos péchés...? tout de suite ! !...

Puis, d'une voix haletante, l'abbé commença quelques mots d'exhortation; mais, là-bas, à l'autel, la sonnette retentit, appelant les fidèles à la Sainte Table. Léonce interrompit :

—C'est qu'il faut absolument, mon Père, que je communie à cette messe de 8 heures ! !...

—Alors... acte de contrition ! !...

Du confessionnal à la communion, une minute... Voici Léonce de retour à sa place, la tête dans ses mains... une vague prière... la messe s'achève. De nouveaux arrivants se pressent pour l'office suivant.

Le revoilà sur le trottoir.

Et pour cet homme, vivant dans l'atmosphère terrible du XX^e siècle... pour ce chrétien attaqué avec une ténacité inlassable et une intelligence haineuse depuis le matin jusqu'au soir... pour ce voyageur, obligé d'aller à son Dieu contre tous les vents, contre tous les courants, contre toutes les tempêtes... pour cet anémique de la foi... pour ce vidé de sang spirituel, c'est tout... jusqu'à l'année prochaine ! !...

PIERRE L'ERMITE.

Une Ligue de l'Enseignement Catholique

Les catholiques belges ont pris une initiative qu'il est bon de signaler en Canada où le danger maçonnique est peut-être plus menaçant encore qu'en Belgique. Exemples: le Manitoba, le Nord-Ouest et presque toutes les autres provinces soumises au régime triangulaire de la neutralité scolaire, c'est-à-dire de la déchristianisation hypocrite.

Nos frères de là-bas — frères dans le Christ — ont organisé la *Ligue de l'Enseignement catholique* opposée à celle de l'enseignement maçonnique, organisée aussi, mais très secrètement en Canada.

Nous trouvons à propos de l'oeuvre belge dans le *Patriote*, de Bruxelles (21 mars 1909), les informations suivantes que nous croyons devoir signaler aux méditations des catholiques d'action du Canada, à la veille du prochain concile de l'Épiscopat :

"La réunion constitutive de cet organisme a eu lieu le 20 février à Malines, sous la présidence de S. E. le Cardinal qui a prononcé, à cette occasion, un discours remarquable.

La réunion était privée. Y assistaient nombre de dignitaires ecclésiastiques et de délégués des oeuvres scolaires de nos diverses provinces.

"Mgr Mercier a fait cette triple constatation: 1. Bon nombre d'écoles officielles qui, à l'origine, étaient d'une neutralité bienveillante, ont passé à l'irréligion et à l'athéisme nettement accusés; 2. dans l'organisation intérieure de nos écoles libres se produit une instabilité regrettable du personnel enseignant; 3. les ressources financières abondamment alimentées par l'enthousiasme généreux de jadis, tarissent en certains endroits. En présence de cette situation, la création d'une Ligue scolaire catholique a été reconnue nécessaire.

"Cette ligue, a dit le Cardinal, aura pour but et pour mission de promouvoir les intérêts de l'enseignement primaire, en conformité avec les prescriptions de la morale catholique. Ces prescriptions se ramènent, dans leur teneur générale, aux deux suivantes :

1. nous devons, quand nous le pouvons, fournir aux enfants catholiques l'accès à une école catholique;

2. et, si aucune école catholique n'est accessible aux enfants catholiques, nous

devons travailler le plus possible, dans l'école et hors de l'école, à combattre l'influence de l'enseignement neutre.

L'organisme complet comprendra 8 sections: une section religieuse qui s'occupera des catéchismes de la première communion, de la participation du peuple aux offices du culte, etc.; — une section juridique qui s'occupera de la législation en matière scolaire; — une section technique qui s'occupera de la construction et de l'aménagement des écoles; — une section pédagogique qui aura en vue le progrès scientifique des écoles libres; — une section financière dont le but sera de recueillir des ressources; — une section du personnel qui aura à cœur les intérêts du personnel enseignant; — une section de presse et de propagande; — et une section des oeuvres post-scolaires.

La Ligue aura un "Comité central". Dans ce comité figureront d'abord les délégués ecclésiastiques des Evêques; ces délégués formeront comme un "Conseil central", sous la présidence de S. G. Mgr Legraive.

Une deuxième catégorie de membres comprendra un ou deux laïcs par province désignés par les Evêques.

Chaque province sera ainsi représentée, au "comité central", par un ecclésiastique et un ou deux laïcs.

Il y aura en outre des comités provinciaux.

POUR LES AFFAMES D'ASIE MINEURE

Le Très Rév. F. Charmetant, protonotaire apostolique nous prie de publier la supplique suivante :

Des nouvelles de plus en plus navrantes nous parviennent des régions d'Adana, Sis, Hadjine, Marach, Alexandrette: les soldats envoyés pour rétablir l'ordre se sont joints aux massacreurs. Le chiffre des victimes, d'après les ambassades elles-mêmes, dépasserait 25.000 ! La misère des survivants est incalculable...

Aux dernières nouvelles, à Adana, 4.000 Arméniens réfugiés dans le collège des Jésuites ont été brûlés vifs. Les Kurdes assiègent Malatia. A Hadjine, les troupes turques unies aux Kurdes cernent la ville et massacrent les chrétiens des villages voisins.

Après la terrible catastrophe de Messine, on a prescrit des quêtes et ouvert partout des souscriptions pour les sinistrés. D'où vient que le même élan de pitié et de charité ne s'est pas produit après ces massacres en masse de nos frères d'Asie Mineure ?

D'où vient que l'Europe, n'ait rien fait pour prévenir ou réprimer ces épouvantables tueries ? ou, au moins, pour secourir les veuves et les orphelins de ces 25.000 martyrs, sans pain, sans abri, et dans le plus affreux dénuement ? Les massacreurs ont tout volé, tout pillé, tout détruit, même les résidences, les chapelles et les écoles de nos missionnaires et de nos sœurs !

Nous supplions les âmes compatissantes de nous adresser sans retard leurs aumônes, 20, rue du Regard, à Paris. C'est par le télégraphe que nous transmettons les secours, au fur et à mesure qu'ils nous arrivent, pour qu'ils parviennent plus vite à ces malheureux affamés. Nous avons hâte de les soustraire le plus tôt possible à l'effroyable et cruelle alternative ou d'apostasier leur foi pour un peu de pain, ou de mourir de faim et de misère...

F. CHARMETANT,
Protonotaire apostolique,
Directeur général des oeuvres d'Orient.

La transmission télégraphique des images

M. Caillet a présenté à l'Académie des sciences un nouvel appareil permettant la transmission au moyen des lignes télégraphiques ordinaires des dessins, images, écritures, en un mot de tout graphique tracé ou imprimé.

Cet appareil « le téléautocopie », inventé par M. Laurent Sémat, ingénieur des chemins de fer égyptien, a été expérimenté sur des lignes de plus de 400 kilomètres et pourrait être utilisé pour de plus grandes distances. Il se compose essentiellement d'un cylindre transmetteur, sur lequel est imprimée l'image à reproduire, avec une encre mauvaise conductrice de l'électricité. Ce cylindre, plus petit que le cylindre récepteur, s'arrête, à chaque tour, pendant le temps nécessaire à l'achèvement du tour du grand cylindre. On obtient ainsi un synchronisme automatique parfait.

Sur le plus grand cylindre, un papier pelure sur papier carbone, reçoit, par un stylet, les impressions transmises par l'appareil envoyeur.

Le fonctionnement parfait de l'appareil a vivement intéressé les académiciens et M. Caillet a conclu sa communication en déclarant que la découverte de M. Laurent Sémat « faisait entrer la transmission des images à grandes distances dans le domaine pratique ».

Evêques persécutés et poursuivis

Mgr Duparc acquitté par la Cour de cassation

Mgr Duparc, évêque de Quimper, alors qu'il était archevêque de Lorient, avait, on s'en souvient, fait placarder une affiche menaçant d'excommunication les personnes qui se présenteraient aux enchères pour la location d'un immeuble ayant appartenu à un patronage religieux.

Poursuivi pour le délit d'entrave à la liberté des enchères, Mgr Duparc fut successivement acquitté par le tribunal, la Cour de Rennes et enfin la Cour de Poitiers où, pour vice de forme, l'affaire avait été renvoyée par la Cour de cassation. Le procureur général de la Cour de Poitiers, que cette dernière décision ne satisfaisait probablement pas, forma un pourvoi devant la Cour de cassation.

Celle-ci vient à son tour d'acquiescer. Mgr Duparc en rejetant le pourvoi du procureur de Poitiers.

Mgr Laurans en correctionnelle

C'est le lundi 17 mai que Mgr Laurans, évêque de Cahors, a comparu devant le tribunal correctionnel au sujet d'une lettre pastorale sur la neutralité scolaire.

Il n'est pas seul convoqué au banc des accusés. Onze de ses prêtres ont comparu avec lui.

Parente Compliquée

Les suites d'un premier lit

Le jour où j'épousai ma femme, Elle avait de son premier lit Une fille à l'œil plein de flamme De laquelle mon père s'éprit. Mon père était veuf, mais très tendre, Avec ma fille, il se maria, C'qui fait qu'aujourd'hui mon gendre Et que j'ai l'beau-père de papa.

Je n'sais pas si je m'fais comprendre, C'est très simple mais cependant, J'vous préviens qu'vous pouvez me [r]prendre Si ça vous semble embarrassant !

Ma bell'-fill, devint donc ma mère, Or, moi-même je devins bientôt père. C'est ici qu'ça se cors légèrment De ma fille, mon fils fut le frère, Mais là ne s'arrête pas tout. Car étant l'beau-frère de mon père Il devint mon oncl' du même coup.

La jeune femme de mon père, (Mon ancien fill', par conséquent) Plus tard devint à son tour mère D'un gr's garçon très bien portant. Ce garçon, fut, la chose est claire, Mon p'tit-fils, mais avec ça Il devint également mon frère Puisqu'il était l'fils de papa !

Suivant la ligne de famille Et les usages établis, Il est clair que l'fils de ma fille De ma femme devint le p'tit-fils Or, comme il s'trouvait être mon frère Alors il arriva ma foi, Que ma femme devint ma grand'mère, Quoiqu'ayant quatorze ans d'moins que moi

Donc, par ce bizarre amalgame, Un jour il se trouva qu'ainsi Je fus le p'tit fils de ma femme Dont j'étais également l'mari, Voilà, comment, chos', singulière, Pas les suites d'un premier lit Je devins mon propre grand père, Et je l'suis encore aujourd'hui.

J'ignore si je m'suis fait comprendre, Mais si c'écrit semble peu probant, Je suis prêt à le reprendre En r'commançant par le c'mmencement.

JEAN BAPTISTE

Un monument au général Lamoignon

On a inauguré, dernièrement, à Constantine, une statue au général Lamoignon.

C'est, on le sait, le général Lamoignon qui commandait les zouaves à l'assaut de Constantine, en 1837, et y fut grièvement blessé.

L'affluence à Constantine était considérable. Les avenues, les squares et la place où s'élève la statue étaient noires de monde.

À deux heures, toutes les troupes de la garnison, massées sous les ordres du général d'Eu autour de la statue, formèrent un immense carré.

Des délégations, des officiers de tous les régiments, des vétérans des armées de terre et de mer, des médaillés militaires sont présents.

Mon Cheval et mon Voisin

- Apologue -

Je veux ton cheval. — Mais, cet animal. Je ne veux pas le vendre, — Vendre !... Je veux le prendre. — Mais il est bien à moi. — Je le sais comme toi. — Et je le garde. — Ah ! mais, prends garde : Tu ne sais pas t'en servir. — J'en dispose à mon plaisir. — Avec le mien il fait la paire. — Seul il me va mieux, mon compère. — Eh ! d'ailleurs il te restera : Ton fourrage le nourrira, Mais dans mon étable, — Marché profitable ! Assez ! ma bête m'appartient. — Oui ! Mais ta bête me convient. Je veux que cela se fasse : Ne suis-je pas le plus fort ? — Seul, avec toi j'aurais tort ; Mais les amis de la justice Empêcheront ce maléfice. — Ces amis ! la plupart des tiens. Sache-le ; sont aussi les miens. — Mais, mon cheval m'est nécessaire, A moi voyageur — Une affaire ! Nous allons au même endroit. — Mais ton chemin n'est pas droit. — Peut-être, mais j'en doute. Entendons-nous. Eco ute. De ton cheval. — Oh ! vraiment ? — Voici tout mon règlement : Pour mettre fin à cette fureur bleue, Pour voyager tu garderas la queue. Protestons ! c'est comme cela Que l'on joue au Manitoba. Pourtant changeons un peu les blâmes : Là, le cheval... devient des âmes Qu'à Dieu l'on veut ravir !... voilà. O.-L. H.

Le jour où j'épousai ma femme, Elle avait de son premier lit Une fille à l'œil plein de flamme De laquelle mon père s'éprit. Mon père était veuf, mais très tendre, Avec ma fille, il se maria, C'qui fait qu'aujourd'hui mon gendre Et que j'ai l'beau-père de papa.

Je n'sais pas si je m'fais comprendre, C'est très simple mais cependant, J'vous préviens qu'vous pouvez me [r]prendre Si ça vous semble embarrassant !

Colonne des Agriculteurs

LE SON

Le son est utilisé dans les rations de production et d'engraissement — bien que l'emploi des tourteaux soit, en général, plus économique — ou servi seul, isolément.

C'est en le mélangeant avec d'autres substances, des racines surtout ou des tubercules, qu'on sert le plus souvent le son. On en saupoudre presque toujours les betteraves, hachées et mises en fermentation, en même temps qu'on le mélange à de la menue paille ou à des balles de céréales.

Incorporé aux tubercules de pommes de terre, qu'il est préférable de servir cuites, il corrige leur grande pauvreté en matière azotée ou protéique. Il augmente la rapidité de leur assimilation, attendu que l'écorce des céréales, le son par là même, renferme une substance appelée « analyse » ou « céréaline », qui a la propriété de liquéfier l'amidon et la féculé préalablement cuits, à la condition que les produits renfermant des amyloacés ou féculents aient subi la cuisson et que le son leur soit uni alors qu'ils sont encore un peu chauds, mais pas de trop, car une température voisine de 100 degrés détruit l'analyse.

C'est pour cette dernière raison qu'il ne faut pas mettre le son dans une pâtée déjà cuite, qu'on veut réchauffer, avant de la placer sur le feu, mais seulement après, quand, retiré du feu, elle est atténuée.

On peut aussi faire consommer le son seul, sec ou légèrement mouillé. Le son imprégné d'eau est un peu moins digestif que le sec. Mais il est préférable de le servir ainsi : il altère moins et permet de manger davantage. Il évite les indigestions provenant du gonflement dans l'estomac d'une forte ration de son sec, il est absorbé plus complètement que le sec, que les animaux répandent si facilement en dehors de leur auge en s'ébrouant.

Pour les chevaux, on doit l'humecter autant que possible avant de le mêler à la ration.

Dans certains pays on sert, aux jeunes poulains surtout et aux sujets de valeur, une ration très digestive, ainsi préparée : dans un van en bois, on met la quantité d'avoine qui doit entrer dans la ration journalière et un décilitre environ de graine de lin par cheval ; on verse de l'eau bouillante, seulement en quantité suffisante pour être absorbée par le mélange qu'on va compléter ; on y met, en effet, peu après, du son d'un volume moitié moindre que celui de l'avoine ; on recouvre le tout le mieux possible et on laisse refroidir très lentement. C'est ce qu'on appelle « le masch ».

Il faut éviter de donner le son en trop grande proportion. Il read alors les animaux mous. Il leur donne des diarrhées qui peuvent contrarier le poids.

Servi sec en trop grande abondance, il peut plus facilement causer des indigestions par gonflement, voire même former des calculs intestinaux, causes de dangereuses coliques.

En effet, le phosphate de magnésium, que renferme en forte proportion l'écorce des céréales, et partant le son, rencontre dans l'intestin des composés ammoniacaux avec lesquels il se combine en donnant un produit insoluble dans les liquides introduits dans l'appareil digestif ou sécrétés par lui. Cette substance se dépose alors sous forme de poussières cristallines.

Le plus souvent ces-ci sont balayées par le cheminement des animaux dans l'intestin ; mais, si une de ces poussières vient à se fixer dans un repli, elle attire d'autres dépôts semblables qui forment une concrétion, capable de réduire le calibre du tube digestif, de gêner par conséquent, la marche des aliments, parfois même de l'entraver : de là, des coliques violentes, souvent mortelles.

Le son servi trop abondamment peut aussi occasionner la « maladie du son » analogue à un empoisonnement par le phosphore.

Le son n'est donc pas sans présenter quelques dangers. Comme d'autre part il peut être aussi facilement fraudé que la plupart des autres résidus industriels qui le concurrencent sur les marchés, il n'y a pas de raison de le préférer à ceux-ci, s'il est moins économique.

La Betterave Fourragère

C'est, avec le foin, la plus importante culture fourragère de la ferme ; car la betterave est, la base de la nourriture hivernale du bétail.

Aussi, devons-nous nous'appliquer à en faire le plus possible, de façon à en avoir pour tout l'hiver.

Voilà pourquoi nous nous permettrons de brièvement résumer les règles de cette culture :

Semer, et non repiquer, soit à l'aide d'un rayonneur à cheval, soit à l'aide d'un semoir.

On met cinq à six kilos de graines par hectare.

Les meilleures variétés de betteraves sont celles dites sucrières ou betteraves de distillerie.

Abandonner les variétés monstrueuses, qui font l'admiration des ignorants, mais non celle du bétail qui n'y trouve guère que de l'eau.

La betterave demande un sol fécond, sans mottes, profond, sain, ayant du calcaire, riche en potasse, en phosphates et en azote.

Les terres limoneuses et saines des vallées et des plateaux sont les meilleures pour sa culture.

Quand le sol est bien préparé, on choisit une bonne graine, jeune, (c'est-à-dire de un ou deux ans au plus), sans odeur, de couleur jaune-vertâtre, grosse et lourde.

Avant de la semer on peut lui faire subir une certaine préparation consistant à la faire tremper de 12 à 24 heures dans du purin et dans l'eau acidulée à 2 0/0 d'acide sulfurique ; de la sorte, l'écorce est ramollie, et la graine, gonflée, germe beaucoup plus vite.

Dans le semis, on écarte les lignes de 50 à 60 centimètres.

Immédiatement après le semis, il faut rouler, afin que la graine se trouve bien en contact avec la terre.

Dès qu'on peut apercevoir les lignes de betteraves, on fait un premier sarclage ou binage à la main ou à la houe à cheval.

On fait un deuxième binage « démarriage » dès que la plante atteint une grosseur de 1 à 2 centimètres, c'est-à-dire, le diamètre d'un crayon, et on laisse une betterave tous les 25 à 30 centimètres.

Enfin, un troisième binage est nécessaire, en juillet pour nettoyer le sol et l'aérer.

LA FEVE.

Plante annuelle, à racine pivotante, la fève appartient à la famille des légumineuses, cette priviégée qui a — cela a été scientifiquement démontré — le pouvoir de puiser l'azote dans l'air atmosphérique.

La fève participe des avantages attachés à cette famille.

C'est donc une culture améliorante au premier chef.

On la sème en avril-mai ; mieux vaut tôt que tard.

On met une dose variable suivant qu'on cultive la fève pour son grain ou pour son fourrage.

Dans le premier cas, on sème à la volée ou en lignes, distantes de 30 à 40 centimètres. On met 200 à 250 litres par hectare quand on sème à la volée, et la

moitié seulement quand on sème en lignes.

Pour obtenir du fourrage, on met 200 à 300 litres semés à la volée ; et on y ajoute l'éverolle, pois des champs, lentilles, bisailles, vesces, etc., plantes auxquelles sert de rame la fève.

La fève lève en 15 jours et même en 8, si on a eu le soin de tremper la graine dans l'eau.

Un très léger hersage favorise le tallage de la jeune plante qui ne souffre pas d'être froissée par la herse.

Pas d'autres soins jusqu'à la récolte.

Recette pour juger promptement de la récolte beurrière d'une vache

Il suffit de mettre le lait dans une bouteille aux trois quarts pleine et d'agiter la bouteille jusqu'à formation de beurre.

Si la vache est sans maladie, le beurre sera formé après vingt minutes d'agitation.

Le pain des poules

Dans toutes les fermes mecklembourgeoises, il est d'usage de donner journellement aux poules un pain composé comme suit : trois parties de pommes de terre cuites et écrasées, mélangées avec deux parties de son de froment ou d'orge. Le levain est ajouté comme pour le pain. La pâte ensuite cuite au four, sans cependant laisser trop durcir.

On en donne chaque jour à la volaille. Cette nourriture pousse à la ponte.

Nous recommandons cette façon de procéder qui a fait ses preuves et qui est à la portée de tout le monde.

Destruction des mousses et lichens des arbres fruitiers.

Pour détruire radicalement les mousses et lichens qui envahissent l'écorce des arbres fruitiers, il faut procéder ainsi qu'il suit :

Raclar les mousses par un temps humide ; faire en même temps tomber les vieilles écorces qui se détachent facilement par plaques. Badigeonner ensuite les arbres ainsi préparés avec un lait de chaux, ou mieux avec de la bouillie bordelaise, dont nous rappelons la formule et la préparation : 2 à 3 kilos de sulfate de cuivre, 2 kilos de chaux vive fraîchement éteinte, le tout dans 100 litres d'eau. Faire d'abord, dissoudre le sulfate de cuivre dans 10 litres d'eau chaude ; éteindre la chaux puis, après refroidissement, la verser dans la solution de sulfate : (ne pas faire l'inverse) ; puis verser les 90 autres litres d'eau. Ajouter, enfin, un peu de suie ou de noir de fumée pour atténuer la couleur blanche de la composition.

Pie X reçoit un pèlerinage polonais

Le Pape a reçu hier matin, dans la salle du consistoire, un pèlerinage de catholiques polonais, ayant à leur tête le prince Radzwill, l'archevêque de Varsovie et l'évêque de Pemsia. Ce dernier a prononcé un discours, auquel Pie X a répondu en appelant la Pologne « sa fille bien-aimée ». Les pèlerins ont fait au Pape une chaleureuse ovation.

Le Marche de Montreal

SIROPS DE TABLE

Table listing various syrups and their prices per 100 lbs. or per quart. Includes items like Quarts (700 livres), 1-2 quarts (350 livres), etc.

GLUCOSE

Table listing glucose prices per 100 lbs. Includes items like En quarts, En demi-quarts, En barils (kegs).

ORGE

L'orge mondé se vend à un prix moindre de 10c. par sac.

Table listing barley prices per bushel. Includes items like Orge mondé (pot), Orge mondé (pot), Orge perlé (pearl), Orge perlé (pearl).

LÉGUMES SECS

Les prix des fèves canadiennes continuent à décroître ; nous les cotons \$3.40 au minot et

Table listing various beans and lentils with prices per lb. Includes items like Fèves de Lima, Fèves blanches importées, Fèves blanches can., etc.

FARINES ET PÂTES ALIMENTAIRES

Par suite de la hausse des marchés, nous relevons plus bas les prix de toutes les farines de blé ainsi que les prix des farines d'avoine roulée.

Table listing various flours and their prices. Includes items like Farine batante hongroise, Farine patente hongroise, etc.

Advertisement for J. E. CARREAU, Limited, Importateur D'ORNEMENTS et BRONZES D'EGLISES. Includes decorative border and list of services.

Advertisement for CARON FRERES, 151-157 Craig Ouest, Montreal. Features images of medals and insignias.

Advertisement for VINS DE MESSE, featuring 'VATICAN' and 'SANCTUAIRE' brands. Includes details about the wine and its availability.

Advertisement for LE PACIFIQUE CANADIEN, Les trains partent de Montréal. DE LA GARE WINDEOR. Includes a list of train routes and times.

Advertisement for Liniment les... featuring an image of a person and text describing the product.

Un tribunal sans justiciables

Le célèbre Tribunal d'arbitrage international de la Haye, n'a décidément pas de chance. Il a le plus grand désir de ne pas chômer. Mais malheureusement ce sont les justiciables qui font grève. Toutes les fois qu'une difficulté internationale surgit par suite de la fausse interprétation ou de la violation d'un traité d'entente signé, toutes les fois que le Tribunal d'arbitrage devrait logiquement être saisi, les plaideurs se défilent à qui mieux mieux, personne ne veut plus entendre parler de traités et d'engagements solennels, et tout le monde préfère se défendre directement.

Si jamais il s'est présenté un cas où l'appel à cette suprême cour de justice internationale eût été de rigueur, c'est bien celui de l'annexion de la Bosnie et de la déclaration d'indépendance de la Bulgarie. Car il s'agissait là de la violation ou de la fausse interprétation manifeste d'un contrat international. Or, même les spoliés n'ont pas osé demander que leur cause soit portée devant ce Tribunal.

Dans une toute autre partie du monde, le principe de l'arbitrage, cher aux pacifistes à outrance, vient d'essuyer un échec moins retentissant peut-être, mais encore plus suggestif.

Au moment précis où quelques voix se sont élevées au Parlement anglais pour opposer les "progrès de l'idée d'arbitrage" à la nécessité d'accélérer l'augmentation de la flotte britannique, le fidèle allié de l'Angleterre, le Japon, rejette hautainement une importante demande d'arbitrage formulée par la Chine.

Déjà la guerre russo-japonaise, le règlement de l'administration intérieure de la Mandchourie est toujours resté en suspens. Le traité de paix de Portsmouth n'a rien stipulé de précis à ce sujet. Il y est dit seulement que ce pays resterait, après comme avant, une province chinoise. Seulement, les Japonais ont voulu s'y comporter en maîtres; ils ont notamment voulu disposer des grandes richesses naturelles du pays comme bon leur semble en matière de concessions industrielles et minières, ils font fi des ordonnances du gouvernement chinois, leurs commerçants se moquent, absolument des lois du pays.

La Chine a maintes fois protesté sans résultat. Dès la mort de l'empereur Kouang-Sin et de l'impératrice douairière, et surtout depuis la chute du vice-roi Yuan-Chi-Kai, ami et instrument des Japonais ces derniers ont encore accentué en Mandchourie leur mépris de l'administration chinoise. Nul doute qu'ils l'ont fait exprès pour ennuyer le nouveau gouvernement, assez réfractaire aux influences japonaises.

L'empereur-régent de Chine, le prince Tehoum, excédé de ces empiètements, a donc cru en même temps gagner la sympathie des nations civilisées et donner une leçon aux Japonais en proposant carrément de soumettre toute la question au tribunal de la Haye. Et c'est là de la part du monde une belle preuve de tendances "modernes".

Le Japon, sûr d'être dans son tort, mais sûr aussi d'être le plus fort pour le moment, a tout simplement refusé de comparaître. A la demande de la Chine, courtoisement présentée à Tokio, de vouloir bien saisir le Tribunal de la Haye d'une série de litiges concernant la Mandchourie, l'ambassadeur du Japon à Pékin, le comte Ijûin, a, jeudi dernier, répondu par une fin de non-recevoir absolue.

Mais ce qu'il y a de plus beau dans cette note japonaise, que nos pacifistes feraient bien d'étudier en détail, ce sont les considérants. Le gouvernement japonais estime que la discussion des litiges à la Haye ne ferait qu'envenimer les relations entre Pékin et Tokio, que ces discussions resteraient d'ailleurs nécessairement stériles, que le Japon entend défendre lui-même les avantages acquis les armes à la main — bref, pour le dire en bon français, que le Japon est le plus fort et que la Chine n'a qu'à reconnaître les "droits" japonais, sous peine de quelque châtimement militaire! On n'en revient pas à Pékin. Ces bons Chinois pensaient faire acte de "civilisation supérieure". Ils pensaient s'élever au niveau moral des

puissances qui depuis cinquante ans leur vantent les bienfaits de leurs conceptions modernes! Ils sont bien déçus.

Choses d'art

AUTOUR DU VIOLON

(V)

(Ecrit pour la Croix)

Malgré la fringale d'éloges inhérente à la profession, Isabelle de Soubie eut l'intuition d'une pointe d'ironie. La faculté si féminine de n'entendre et de ne comprendre que l'agréable l'avertit de l'urgence de quitter le sujet. Son regard rencontra l'Amati étendu sur un numéro de la Croix, elle désigna le journal: — Ah! vous qui n'aimez guère les journaux...?

De Merle sourit à cette interrogation elliptique, et gaie :

— Grondez-moi! je m'y suis abonné. C'est le seul journal qui n'ait aucun fil à la patte. Puis, il me rappelle l'Univers des anciens jours. Oui, je sais, depuis que Louis Veullot n'est plus, on oublie les services qu'il rendit. Mathieu lui-même, en dépit de son indépendance intellectuelle, le poutend...

Les lèvres en bataille, le globe-trotter enfourcha son dada :

— Eh bien oui, là! il m'exaspère encore ton Veullot. Il ferma son journal à nos meilleures plumes. Ni son *Parfum de Rome*, ni son *Honnête Femme* ne m'entretient de sa prose. Par exemple, j'admire ses *Odeurs de Paris* et je relis ses *Mélanges*. On lui reprocha une haine protestante de l'art; son tort est ailleurs: il édifia au milieu de l'Eglise le Parti. Je lui en veux de cela, plus que des coups de trique assésés à Molière, à Byron, à Lamartine et à Eugène Sue.

Patience, De Merle attend la fin pour répliquer :

— Détails que tout cela! Pour être juste, c'est l'ensemble qu'il faut voir. C'est par les amers qu'on reconforte un individu ou une société. Aux confiseries du romantisme et à la pâtisserie réchauffée des publicistes catholiques de son temps il opposa l'aloids d'un style trempé aux sources vivifiantes de Montaigne, de Rabelais et de la Boétie. S'il vivait, la presse libérale, la presse révolutionnaire et la presse maçonnique trembleraient devant sa plume. Il ne prêcherait la résignation à aucun catholique. Certains bergers ne caresseraient pas le loup pour le faire pleurer de tendresse, tandis que des brebis fidèles s'égarent ou meurent de chagrin et d'inanition. Loyson et Mgr Dupanloup purent se convaincre que Veullot ne ménageait ni le chou, ni la chèvre. Je n'ignore pas ce qu'il devait à Hello d'Aureville, Roselly de Lorgues, Blanc de Saint-Bonnet et, surtout, à Raymond Brucker. Mais il faudrait ignorer tout du monde des arts et des lettres pour lui tenir rigueur d'un despotisme nécessaire. Non, ce qui me choquerait davantage c'est de constater le purit littéraire chez ce bourreau de la littérature française.

Je l'aime cet homme qui ne permit à personne de poser sur la Croix un baiser de Judas. Ceux qui percent son cadavre de leurs petites flèches n'eussent jamais affronté, avant ses obsèques du 6 mai 1883 le gourdin qui servit de plume à ce Formidable.

— Mathieu comprit qu'il n'aurait pas le dernier mot et se tint coi, tandis que Rey l'apprenant que la cantatrice avait traversé Gènes, s'informait :

— Avez-vous vu, Madame, au fond de sa niche murale, dans le palais municipal le violon de Paganini?

Isabelle raconta qu'elle n'en eut pas le temps.

— A peine arrivée, je trouvai à l'hôtel un télégramme de mon professeur de composition. Optimiste pour chacun, ce compositeur est pour lui-même un pessimisme décourageant. Grand voyageur, sa constitution a résisté aux climats les plus traitres Esculape l'impressionne. Il me mandait: « Condamné... opéra brésiliens inachevés... tous mes papiers ici. » Ici, c'était le pittoresque sanatorium de Tolz. Vingt-deux heures plus tard, je le trouvais à la gare de Munich. Après un mois, de Tolz, il se rendit, sur mon conseil, sous le ciel californien qui le guérit de toutes les misères accumulées sur son corps par les bises et les averse européennes, sans compter les serrens — avec uno — du Sud-Amérique.

Reyl lâcha un « Quel dommage! » qui fit ouvrir de grands yeux à la cantatrice :

— Comment, quel dommage? je suis heureuse, au contraire, qu'il se soit guéri.

— Mais non, fit Reyl confus de laisser voir qu'il n'avait pas écouté, je voulais dire quel dommage que vous ne puissiez pas me renseigner sur l'instrument de Paganini.

— Oh! Monsieur, même si j'avais eu le plaisir de le contempler... je ne suis

pas Hoffmann, moi, pour juger à vue un violon ancien.

— Ah! il jugeait à vue? — Hoffmann? mais il connaissait à fond la lutherie. Vernis, bois, prix, renommée, sonorité et signature, il connaissait tout cela. Il vous eût fourni sur la J-A-Guarnerius de Paganini, tous les renseignements souhaités. La délicieuse nouvelle, le *Violon de Crémone*, est, je le vous bien, une réminiscence de ses amours brisées, mais elle fut davantage un prétexte pour dissenter.

en juillet 1900

Sur ces trouvailles de collectionneur. A la voix, à tous les instruments de l'orchestre, il préférait ses Antonio Stradivarius. Il en avait de tous les types, il en connaissait toutes les mesures et il savait les démonter jusque dans leurs plus délicates parties constitutives. Le conseiller-collectionneur Respel du *Violon de Crémone* n'est autre, moins la manie, que le collectionneur Hoffmann, magistrat de Varsovie en 1804. Etc'est moins sous les doigts de Respel que l'achat créait des prodiges que dans la main du violoniste, du poète, du conteur, du librettiste, décorateur, machiniste, compositeur, caricaturiste, chef d'orchestre et directeur de théâtres qu'était Ernest-Théodore-Guillaume Hoffmann.

— Alors, personne d'ici n'a vu le Guarnerius? gémit le violoniste.

De Merle le consola :

— Si, monsieur, je l'ai enterré au mois de mai 1882, à mon retour d'Italie.

T. KNIK

L'activité néfaste de la maçonnerie

La franc-maçonnerie belge comprend de 4 à 5.000 membres, faisant partie d'un ou de plusieurs des groupements qui la composent, à savoir: Le Grand Orient, avec 21 Loges et 4 Cercles fraternels et le Suprême Conseil, avec 7 Ateliers dans son sein, plus 7 Arçopages et 7 Souverains Chapitres sous sa dépendance.

Malgré les nombreux articles publiés sur la franc-maçonnerie, les profanes n'ont qu'une idée très vague de l'activité intérieure d'une Loge. En effet, ils ne lisent généralement que des listes de membres ou des extraits de rapports, discours, discussions, etc.

Nos amis comprendraient mieux l'influence néfaste de la franc-maçonnerie et les résultats relativement considérables qu'elle doit obtenir, par la simple lecture d'un rapport forcément résumé sur les travaux d'une année entière d'une Loge prise au hasard.

Et d'abord, nous ferons remarquer qu'en tête de l'ordre du jour de la généralité des tenues figure ordinairement : Affaires de famille, qui comprennent un tas de communications, décisions, etc., ne laissant de traces que dans les registres des procès-verbaux.

D'autre part, nous croyons devoir faire observer qu'indépendamment des travaux accomplis dans le temple même, la franc-maçonnerie agit dans le monde profane par l'intermédiaire d'associations ou sociétés de tout genre créées et inspirées par elle.

Oui, il nous faut un Dieu vivant et présent, et le surnaturel seul nous le donne. Le Dieu qui ne peut ou ne veut descendre sur notre terre et y manifester sa puissance et sa gloire, ce Dieu est le Dieu du déisme, un machiniste caché dans les cieux, une abstraction de l'esprit, un Dieu mort.

MONTAIGNE. (Essais)

LA FAILLITE D'UN REGIME

Réflexions du "Figaro" après la séance de jeudi, à la Chambre Française :

Quelle séance attristante! Il aurait fallu que toute la France pût y assister pour constater à quel degré de décomposition la Chambre actuelle est tombée, combien elle est incapable de discuter même les questions les plus graves, et combien est urgente, si l'on veut sauver le pays, la réforme de la loi électorale qui nous donne de tels représentants.

Jamais le mal parlementaire dont nous mourons n'a été étalé avec ce cynisme.

Le tragique se mêlait au burlesque au cours de ce déshonorant débat que tous les partis semaient d'interruptions, d'injures et de cris, et rabais-

saient constamment à des questions de personnes, en se jetant à la face les uns des autres, dans un désarroi sans nom, leur passé, leurs ambitions, leurs erreurs, leurs palinodies ou leurs rancunes, sans se préoccuper un seul instant des périls du présent, ni des angoisses de l'avenir.

A un moment, à la suite de je ne sais quelle niaiserie haineuse, le tumulte est devenu si violent que cette Chambre intolérante s'est levée tout entière. L'extrême-gauche alors a entonné l'"Internationale", les radicaux ont chanté la "Marseillaise" pendant que certains royalistes ont fait entendre la "Vendécienne". Il n'est pas jusqu'à M. Baudry d'Asson qui n'ait escaladé la tribune, désertée pour y conduire cet orchestre de fous, tandis que M. Maurice Binder agitait en vain la sonnette présidentielle devant le fauteuil que M. Brisson avait abandonné, justement indigné, en laissant la place aux soldats.

C'est la fin d'un régime, répétaient les spectateurs stupéfiés dans les tribunes que les huissiers faisaient évacuer.

C'est en tout cas la faillite du régime, la faillite par la décomposition, et il ne reste plus qu'à désigner le syndic.

Les agitations parlementaires ne provoquent plus que lassitude et dégoût, et si jamais nous revienions les jours de compression et de silence, on se demande quel est celui qui protestera dans le parti républicain lui-même contre le sauveur qui aura balayé le Palais-Bourbon!

Nous sommes loin, en effet, des temps où la liberté enivrait nos âmes: nos rêves se sont effondrés dans le plus décevant des révéls. Tout s'écroule successivement dans cette Chambre qui a la prétention de représenter le pays; on ne s'occupe plus des intérêts primordiaux de la France; on ne reconnaît plus ni valeur ni loyauté à ses adversaires; les amis d'hier, on les poursuit de ses haines; les alliés de demain, on essaye de les déshonorer; on ne cherche que des projectiles dans les discours: tout cela est fait sans générosité, sans pudeur, sans scrupule et tact, par une majorité qui a manqué à toutes ses traditions, qui a menti à toutes ses promesses, qui conduit le pays au seuil de l'abîme, et qui est écurée de sa propre bégaine, dégoûtée d'elle-même et méprisée de ses chefs.

Nous en sommes là. Mais la grève des postiers, que devient-elle, dans cette bagarre? demantera-t-on.

On s'en est occupé quelque peu, par intervalles, au milieu de la tempête; elle semble d'ailleurs avoir échoué depuis les révocations qui ont été prononcées par M. Barthou et que M. Clemenceau a déclarées définitives, sans appel possible et sans amnistie.

Tant il est vrai que l'énergie et l'autorité conservent encore leur prestige et qu'en usant de ce talisman légué par les Bonaparte, trop délaissé depuis leur chute, on pourrait encore lutter avantageusement contre les forces perverses de l'anarchie.

Les origines du schisme anglican

M. l'abbé Trésal, dans le volume qui porte ce titre, a étudié la période de l'histoire religieuse de l'Angleterre comprise entre les années 1509-1571, et qui aboutit à la séparation de ce royaume de l'Eglise catholique.

Ce fut, pour l'Eglise, une époque pleine de troubles et de misères que ce seizième siècle; le besoin de réforme, que le concile de Trente combla si sagement, se faisait sentir dans toute l'Europe. Mais le schisme anglican n'eut pourtant pas pour origine l'établissement de ces réformes: un motif plus futile en fournit l'occasion: la passion de Henri VIII pour Anne de Boleyn.

Henri VIII avait pensé longtemps obtenir du Pape la rupture de son mariage avec Catherine d'Aragon, et l'autorisation d'en contracter un nouveau. Tant qu'il se berça de cet espoir, il entretenait avec Rome des rapports suivis qui n'étaient pas dénués de courtoisie, au moins diplomatique. Mais Rome a toujours été intransigente quand il s'est agi de défen-

dre l'indissolubilité du lien conjugal. Le roi, dès qu'il vit qu'il n'obtiendrait aucune concession, résolut de briser tout lien avec le chef de la chrétienté, et de demander à une Eglise nationale, à des évêques qui lui devraient tout, ce que le Pape ne pouvait lui accorder. Voilà l'étrange fait qui fut l'origine et le point de départ de cette lamentable scission.

Il fut soutenu dans son oeuvre par un Parlement à sa merci, par Thomas Cromwell, sa créature et son mauvais génie. Mais ce qui est encore pour les historiens un sujet de perpétuel étonnement, l'assemblée elle-même du clergé, évêques et prêtres, en vint, après des hésitations, il est vrai, à reconnaître le roi comme le seul protecteur et chef suprême de l'Eglise et du clergé d'Angleterre. Cette abdication fut complétée bientôt par l'adoption d'articles qui stipulaient qu'à l'avenir "aucune loi ou constitution ne pourrait être faite, promulguée ou exécutée sans l'autorisation royale, et que toutes les constitutions existantes seraient sujettes à révision, au gré du roi." (p. 87-88). Ces dispositions rejetaient toute intervention du Pape, même dans la question religieuse. Et Henri VIII épousa Anne de Boleyn.

Une autre raison du schisme furent les continuelles embarras d'argent où se débattait le roi, ses dettes énormes que ne parvenaient pas à éteindre les subsides votés par le Parlement, ni les dons plus ou moins volontaires du clergé. Devenu chef suprême de l'Eglise d'Angleterre, Henri VIII s'empressa de faire dresser l'inventaire minutieux des biens des communautés religieuses, et finalement de s'en emparer.

Faut-il ajouter qu'il n'en profita qu'en partie? Sur les 200,000 livres sterling de revenu total des monastères, 37,000 seulement allèrent au trésor royal, le reste s'égarait entre les mains de ses courtisans qui se firent tout d'un coup une fortune scandaleuse. Cromwell, à lui seul, se fit donner six monastères. Ce fait ne rappelle-t-il pas l'aventure récente d'un certain milliardier? Les revenus confisqués, on vendit les biens; terres, bâtiments, églises, vases sacrés, chappes qui servaient de couvre-lits, et le produit, qui devait être consacré "au bien public", servit en grande partie à réparer les châteaux du roi, et à payer ses dettes de jeu! (p. 188).

Le peuple eut-il part à cette curée? Nullement; les impôts n'en furent pas diminués; par contre, les pauvres, les employés des villes, des régions entières qui vivaient des monastères tombèrent dans la plus noire misère; et en 1540, le Parlement est obligé de venir en aide à 57 villes touchées par la ruine. L'enseignement souffrit; les écoles fondées par les moines disparurent, les bourses d'étudiants furent supprimées, les bibliothèques se dispersèrent, vendues, avec leurs manuscrits, aux "épiciers et marchands de savons, aux relieurs", et le papier en servit à de vils usages. (p. 190-191).

La doctrine religieuse subit-elle les conséquences du schisme? Sous Henri VIII, elle ne fut guère modifiée; ce prince, par un contraste curieux, se fit un point d'honneur de conserver la véritable doctrine catholique; tout son règne, il lutta contre les infiltrations protestantes, même par la persécution; l'adoption des "six articles", conformes en somme au dogme catholique, coupa court à toute innovation. Son successeur, Edouard VI, laissa dominer les doctrines luthériennes et calvinistes, et fit une guerre acharnée au culte "papiste", en particulier au culte des saints et de l'Eucharistie.

Chassée un moment par Marie Tudor, ces doctrines réapparurent au commencement du règne d'Elisabeth, et furent définitivement vaincues par l'adoption finale, en 1571, des 39 articles, qui, tout en admettant quelques principes protestants, sont en somme une réaction en faveur de la doctrine traditionnelle. La liturgie et le culte furent réglés par le *Book of common prayer*, qui fixa les détails de la Cène, afin de la rendre différente de la messe "papiste". L'Eglise anglicane, à cette date, avec son Chef suprême, qui sera, selon l'occurrence, un roi ou une reine, avec ses 39 articles qui sont son *Credo* officiel, avec son code liturgique, est définitivement constituée, et M. Trésal, arrêté là son récit.

Le schisme ne s'établit pas sans opposition. Le peuple n'était guère favorable au nouvel état de choses. Il le fit bien voir par l'empressement qu'il montra à accepter le rétablissement du catholicisme tenté par Marie Tudor. Sous Henri VIII, sous Edouard VI, des soulèvements se produisirent qui faillirent faire perdre aux rois leur couronne; ils furent la perfidie, et finalement par d'effroya-

bles effusions de sang. Les Chartreux de Londres périrent dans d'affreux supplices. Mais il n'y a rien dans l'ouvrage de plus réconfortant que l'opposition calme et énergique du cardinal Fisher et du chancelier Thomas More. Le premier s'était opposé au divorce du roi et attiré de ce chef une haine implacable. Presque octogénaire, il trouve dans sa grande âme la force de résister jusqu'au bout à la tyrannie schismatique qui voulait opprimer sa conscience, et de payer de sa vie son attachement à sa foi.

Rien de plus touchant aussi que la tranquillité d'âme, je dirais presque la bonhomie, l'"humour" de Thomas More en face de la mort, que contribua à lui rendre douce, s'il était possible, l'admirable piété filiale de sa fille Marguerite, portrait jeté là, en passant, et qui nous repose un peu de la brutalité féroce de cette époque. Il y a là des récits du plus haut intérêt, où la simplicité d style, la précision des détails, la froideur apparente des termes, contribue encore à rendre plus poignante l'émotion qui circule dans ces pages.

Malgré ces beaux traits, le tableau nous laisse une profonde impression de tristesse. La grande majorité des évêques nous paraissent trop serviles en face du pouvoir, et trop insuffisantes leur opposition: leur conduite aurait pu être tout autre, et il semble que devant la résistance tranquille des consciences, la force brutale aurait dû être impuissante. Il y a quelque humiliation à penser que des évêques, que les assemblées du clergé ont pu reconnaître comme leur chef spirituel, au lieu d'un saint Pie V, un Henri VIII ou une Elisabeth. Les raisons profondes, les causes qui motivèrent de leur part le rejet de l'autorité traditionnelle nous demeurent encore, même après la lecture de cet ouvrage, obscures, et inexplicables.

Bien triste aussi nous apparaît l'attitude des nations catholiques dans cette affaire. Ce sont des mercenaires étrangers et catholiques à la solle de Somerset qui, sous Edouard VI, écrasent les catholiques de l'Ouest soulevés pour la défense de leur foi et conscients de leur mauvaise action, ils se hâtent de demander au Pape l'absolution de l'excommunication encourue pour ce fait. Charles-Quint laissa sans écho l'appel à la justice adressé par le Pape, après le supplice de Fisher et de Thomas More. Son successeur, Philippe II, amena le Souverain Pontife à renoncer aux censures publiques qu'il voulait prononcer contre Elisabeth. François Ier enfin, qui avait besoin de l'amitié, ou du moins de la neutralité de l'Angleterre dans sa lutte contre Charles-Quint, empêcha longtemps Rome de lancer l'excommunication contre Henri VIII, ce qui donna à celui-ci le temps d'organiser le schisme.

L'Espagne et la France ont donc une lourde part de responsabilité, et l'initiative prise en France, il y a quelques années, d'un archiconfrérie de prières pour le retour à l'unité catholique des schismatiques anglais n'est en somme que la réparation tardive d'une faute, et le paiement d'une dette.

Ce qui rendit le schisme possible fut donc la politique personnelle des princes, le jeu des alliances et des intérêts matériels, qui triomphèrent de la vérité religieuse. De la lecture de ce livre, se dégage ainsi avec évidence, pour la religion catholique, la nécessité vitale d'être unie étroitement à une autorité spirituelle gardienne de la doctrine.

La soumission au Pape est une condition de vie ou de mort pour toute Eglise partielle; c'est aussi la garantie de sa véritable indépendance, le seul moyen d'échapper à la tyrannie étatique et gouvernementale qui voudrait, comme Henri VIII, lui imposer des évêques indignes, comme Edouard VI, des dogmes officiels et même des sujets de prédications obligatoires. Cette conclusion, l'auteur ne l'a pas eue en vue, car il ne fait oeuvre que d'historien impartial, mais elle ressort clairement de son livre, et c'est en ce sens que ce livre est une apologie.

Ajoutons que l'auteur a su être clair et précis dans l'exposé de controverses doctrinales parfois très ardues; que l'abondance de la documentation est une garantie de la vérité des détails, et une preuve de la critique consciencieuse et du travail énorme de l'historien.

A. CHARDON.

Des télégrammes annoncent que la fille de M. Fallières, M^{lle} Lanne, a donné naissance à un fils. Nous souhaitons au petit fils de ne pas imiter la conduite néfaste du grand-papa franc-maçon.